



**SEANCE D'ACCUEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES
2021 – 2022**

Lundi 20 septembre 2021 à 8 h 30

*Pour des raisons sanitaires la séance aura lieu dans plusieurs auditorios simultanément.
L'auditoire A300 de Sciences II accueillera les intervenant-e-s ainsi que les étudiant-e-s de
la Section de biologie uniquement.*

*Les présentations seront retransmises en direct dans tous les autres auditorios (voir p. 3).
Les étudiant-e-s iront dans leurs auditorios respectifs dès 8 h 30.*

*Pour les étudiant-e-s qui ne peuvent être présent-e-s, la cérémonie pourra être suivie
à cette adresse :*

https://mediaserver.unige.ch/live_course?collection_id=152374&enregistrement_id=140878

NB : Le port du masque est obligatoire dans les auditorios, en tout temps

PROGRAMME

- 8 h 30** Arrivée des étudiantes et des étudiants et entrée dans les auditorios désignés en respectant les mesures sanitaires
- 8 h 45** Discours de bienvenue du Professeur Jérôme LACOUR, doyen de la Faculté des sciences
- 9 h 00 Présentations des services facultaires et universitaires pour les étudiant-e-s**
- M. Raphaël MAION, Responsable de la Sécurité du Site Arve
 - Dr Xavier CHILLIER, Conseiller académique
 - Mme Jihane MOSER, Responsable du Secrétariat des Etudiants
 - Pre Corinne CHARBONNEL & Dre Klea FANIKO, Commission Facultaire et Service Egalité & Diversité
 - Mme Annabel CHANTERAUD, Responsable du site Uni ARVE pour la Bibliothèque de l'UNIGE
 - Présentation de la Conférence Universitaire des Associations d'Etudiant.e.x.s (CUAE)
 - Présentation de l'Association des Associations d'Etudiants des sciences (AESC)
 - Résumé des informations données aux [Welcome Days](#)
- 10 h 00** Conférence intitulée "La Téléportation Quantique" prononcée par le Pr Nicolas BRUNNER du Département de Physique Appliquée
- 10 h 30 Début de la partie spécifique aux sections sans changement d'auditoire**
- 11 h xx** Sortie des séances et distribution des cadeaux de la Faculté des sciences

Tous les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes sont invité-e-s à cette séance ; les cours seront supprimés **lundi matin 20 septembre 2021**.

Il est recommandé aux étudiant-es astreint-es à des **obligations militaires**, de lire attentivement la page concernant [l'office de liaison Armée - Université de Genève](#).

Les étudiant-e-s qui seraient empêché-e-s d'assister à cette séance d'accueil, pour raison de service militaire, maladie, immatriculation tardive ou autres, sont invité-e-s à suivre cette séance à distance en direct ou plus tard en différé.

**SERVICE MILITAIRE
OFFICE DE LIAISON ARMÉE - UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Il est rappelé aux étudiant-es astreint-es à des obligations militaires qu'il existe, dans le cadre de l'Université, un office de liaison "Armée-Université" et, à cet effet, nous les invitons à lire attentivement la présente circulaire.

Le représentant de notre Faculté à cet office est le suivant :

Professeur Sébastien CASTELLTORT

Département des sciences de la Terre et de l'environnement

Rue des Maraîchers, 13 – 1205 Genève

Soumission des dossiers UNIQUEMENT sous forme de fichier pdf par e-mail à :

Sebastien.Castelltort@unige.ch

Cet office a pour mission de résoudre les difficultés pouvant survenir chez les étudiants entre leurs obligations militaires et leur programme d'études.

Les étudiant-es astreint-es au service militaire ont **l'obligation de consulter les tableaux de mise sur pied** (presse et affiches du service des affaires militaires) dès le mois de septembre pour l'année suivante. En cas de doute, se renseigner au :

Service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM)

Chemin du Stand 4, 1233 Bernex

Tél. 022 546 77 00 – militaire@etat.ge.ch

Horaires d'ouvertures : de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Si une difficulté survient, s'adresser immédiatement au conseiller de l'Office de liaison concerné. La demande doit être remplie à l'avance, sur le formulaire de demande de déplacement que vous trouverez sur le site web :

<https://www.unige.ch/sciences/fr/manifestations/accueil/servicemilitaire/>

À ce sujet, une planification judicieuse des examens doit être effectuée. Plus tôt une démarche sera entreprise et plus elle aura des chances d'aboutir. **Les demandes de déplacement de service militaire présentées moins de 4 mois avant l'entrée en service ne seront pas prises en considération.**